

trigone

EAU DECHETS ASSAINISSEMENT

Syndicat Mixte du GERS

CS 40509

32021 AUCH CEDEX 9

REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 22/07/2021

Reçu en préfecture le 22/07/2021

Affiché le

SLOW

ID : 032-253201842-20210722-CS010721-DE

DELIBERATION n° CS 01 07 21 Séance du mardi 20 Juillet 2021

MARCHE DE TRAVAUX DE POSE DES RESEAUX DANS LE CADRE DE L'OPERATION DE RACCORDEMENT DU SECTEUR AUCH NORD A PLEHAUT

Nombre de membres

En exercice : 18

Présents : 10

Pouvoir : 1

Absent : 8

Date de la convocation

Le 13 juillet 2021

Date d'affichage

22/07/2021

Le mardi 20 Juillet 2021 à 10 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SALERS :

Présents : MM Jean-Pierre SALERS, Jacques FAUBEC, Patrice SUAREZ, Gérard LILLE, Jacques MORLAN, Jean FALCO, Jean-Claude BOURGUIGNON, Thierry REVEIL, M. Claude NEF

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M Patrick DUBOSC est suppléé par M. Guy MANTOVANI

Absent excusé : MM Francis DUPOUEY, Roger COMBRES, Jean Paul FORMENT, Benoit DESENLIS, Didier DUPRONT, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, Mme Françoise CARRIE, Mme Muriel LARRIEU

Dans le cadre de l'opération de raccordement du secteur d'Auch Nord à l'usine d'eau potable de Pléhaut, un appel d'offres ouvert, concernant la fourniture et pose des réseaux, a été lancé avec remise des offres le 6 juillet 2021. Il s'agit d'un marché de travaux à 2 lots :

Lot 3 : refoulements

Lot 4 : conduites gravitaires

La commission d'appels d'offres réunie le 20/07/2021 à 9H00, a attribué les marchés, pour leur offre économiquement la plus avantageuse, à :

Lot 3 : groupement Acchini/Guintoli/SCAM/Cousin Pradère

Lot 4 : groupement Acchini/Guintoli/SCAM/Cousin Pradère

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE

- D'autoriser le Président à signer le marché de travaux avec le groupement Acchini/Guintoli/SCAM/Cousin Pradère pour le lot n°3-refoulements pour un montant de 3 070 470.60 €HT
- D'autoriser le Président à signer le marché de travaux avec le groupement Acchini/Guintoli/SCAM/Cousin Pradère pour le lot n°2-conduites gravitaires, pour un montant de 1 885 000.25 €HT
- D'autoriser le Président à signer les pièces et avenants y afférents

Le Vice-Président
Jean-Pierre SALERS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.